

## La loi de Séparation des Eglises et de l'Etat. Les Inventaires, un cas d'opposition : Saint-Pé de Bigorre.

L'application de la loi du 9 décembre 1905 dans les Hautes-Pyrénées ne donne pas lieu à de violentes oppositions. Bien sûr, il y a des manifestations locales, des cris, de la colère mais rares sont les incidents provoqués par les inventaires. Au pire, ces derniers sont ajournés et les forces de l'ordre font revenir rapidement les choses à la normale. L'arrondissement le plus virulent est celui de Bagnères de Bigorre avec Le cas départemental, Saint-Pé de Bigorre.

Objectifs :

- Décrire des documents iconographiques.
- Mettre ces documents en relation avec des textes.
- Comparer deux textes et leur portée différente.
- Rédiger une synthèse.

**Document 1 :** *Cartes postales montrant les opérations d'inventaire de l'église de Saint-Pé.*

Ces deux cartes illustrent l'inventaire réalisé le 20 février 1906 dans le village de Saint-Pé et montrent la difficulté d'ouvrir la porte de l'église.

1. Décrire les documents.
2. Quels renseignements peut-on en conclure sur l'attitude du village face à l'opération d'inventaire ?

**Document 2 :** *Rapport du commissaire de police de Lourdes au préfet des Hautes-Pyrénées et au sous-préfet d'Argelès datée du 21 février 1906.*

Ce document relate l'ensemble des faits lors de l'inventaire de l'église de Saint-Pé de Bigorre et donne un compte rendu précis aux représentants de l'Etat.

**Document 3 :** *Article du journal « La Croix », du 25 février 1906.*

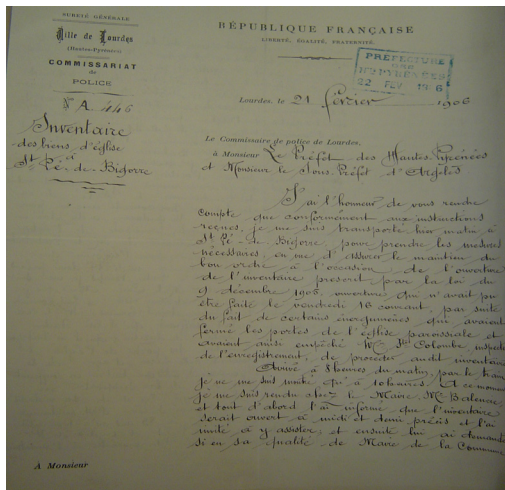
Le journal « La Croix » est un journal catholique qui raconte ici l'inventaire de l'église de Saint-Pé.

1. Après avoir lu les documents 2 et 3, recopier et remplir le tableau suivant.
2. L'atmosphère donnée par le document 1 se rapproche t-elle du document 2 ou du document 3 ?

	DOCUMENT 2	DOCUMENT 3
Etapes de l'inventaire		
Attitude des hommes chargés de l'inventaire		
Attitude du maire		
Attitude du curé		
Attitude des habitants		
Image de l'inventaire donnée par le document		

**Synthèse :** Que nous apprend l'exemple de Saint-Pé sur l'application de la loi et que peut-on dire sur l'acceptation des valeurs républicaines par les habitants des Hautes-Pyrénées ?

## Document 2 : ADHP V 355



Transcription de cette lettre de 4 pages :

Lourdes le 21 février 1906.

Le commissaire de police de Lourdes, à Monsieur Le Préfet des Hautes-Pyrénées et Monsieur le Sous-Préfet d'Argelès.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que conformément aux instructions reçues, je me suis transporté hier matin à St Pé-de-Bigorre pour prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer le maintien du bon ordre à l'occasion de l'ouverture de l'inventaire prescrit par la loi du 9 décembre 1905, ouverture qui n'avait pu être faite le vendredi 16 courant, par suite du fait de certains éneumènes qui avaient fermé les portes de l'église paroissiale et avaient ainsi empêché M. Ste Colombe, inspecteur de l'enregistrement, de procéder audit inventaire.

[...] je me suis rendu chez le maire, M. Balencie, et tout d'abord l'ai informé que l'inventaire serait ouvert à midi et demi précis et l'ai invité à y assister [...]. M. Balencie m'a répondu qu'il n'assisterait pas à l'inventaire et qu'il ne prendrait pas la direction de la police et qu'il entendait rester en dehors de tout et laisser ses administrés libres de manifester leurs sentiments ; que les portes de l'église étaient fermées et qu'elles ne s'ouvriraient pas, qu'il fallait qu'elles tombent sous la hache tout comme en 1789.

[...] Un gendarme a été placé en surveillance devant la porte principale de l'église et un second envoyé auprès de M ; le président du Conseil de Fabrique pour l'informer que l'inventaire s'ouvrirait à midi et demi précis et l'inviter à y assister. Entre temps je me suis rendu moi-même chez M. le Curé. [...] M. le Curé m'a dit qu'il était souffrant, qu'il lui était impossible de sortir de chez lui, qu'il n'était pour rien dans la fermeture des portes de l'église et qu'il désapprouvait cette façon d'agir de la part de ses paroissiens [...]. M. le Curé m'a paru sincère, il est réellement malade et en outre âgé de 83 ans m'a t'on dit.

MM. le Sous-Préfet d'Argelès et Ste Colombe, ce dernier chargé de procéder à l'inventaire sont arrivés sur les lieux vers midi. Il y avait alors aux alentours de l'église assez grande foule composée en majeure partie de femmes et d'enfants mais tout le monde était calme et personne ne poussait de cris. Certains groupes se découvraient même au passage de MM. Le Sous-Préfet, l'inspecteur de l'enregistrement et le lieutenant de Gendarmerie.

A midi et demi précis je me suis présenté avec ces Messieurs à la porte principale de l'église, elle était fermée, j'ai fait les trois sommations légales, elles sont demeurées sans effet. Immédiatement après j'ai fait notifier à M. le Curé et à Monsieur le Président du Conseil de Fabrique un arrêté par lequel M. le Sous-Préfet les mettait en demeure de remettre les clefs de l'église dans un délai maximum d'une heure et les informant que ce délai expiré il serait procédé d'office à l'ouverture des portes.

A une heure 40 minutes je me suis de nouveau présenté avec ces Messieurs à la porte principale de l'église, elle était toujours fermée, j'ai renouvelé les trois sommations légales, elles sont encore restées sans effet. Je me suis aussitôt transporté chez les deux serruriers existant dans la commune, j'ai trouvé leurs ateliers déserts [...]. Je suis revenu devant l'église, et là quatre jeunes gens, les nommés : Nicolas Benoît, 24 ans, tailleur de pierres ; Roudière Julien, 23 ans, idem ; Lerbey Jean-Marie, 24 ans, journalier ; Brandan Joseph, 20 ans, idem ; tous domiciliés à St Pé se sont spontanément offerts pour enfoncer les portes. [...] ils se sont armés de pinces et de hâches et dix minutes après la porte principale d'entrée était ouverte. Cette porte donnait accès dans une sorte de vestibule mais pour pénétrer dans l'église proprement dite il a fallu enfoncer une seconde porte. Ces portes étaient à deux ouvrants ; les deux ouvrants étaient reliés par une barre de fer de plus d'un centimètre d'épaisseur sur cinq de largeur, fixée par d'énormes clous à vis, de sorte que lors bien même on aurait croché les serrures, on n'aurait pas pu ouvrir sans faire sauter cette barre de fer. Derrière les portes se trouvaient de petites barricades faites avec des bancs et des chaises. [...] MM. Le Sous-Préfet et l'inspecteur de l'enregistrement ont pénétré avec moi dans l'église. Ils ont été suivis de près par un vicaire nommé Lavantes qui les a conduit dans la sacristie et là leur a lu une protestation au nom du Conseil de Fabrique. [...] l'inventaire a été commencé et a été continué sans interruption et sans incident jusqu'à 4h1/2 du soir, heure à laquelle il a été terminé. Pendant que l'inventaire se faisait la foule qui avait été maintenue dehors par la Gendarmerie chantait des Cantiques. Aucun cri injurieux n'a été poussé contre les fonctionnaires et agents de l'autorité chargés de procéder à l'inventaire ou de maintenir le bon ordre. [...]

Le Commissaire de police. Barrère.

## A St-Pé

La porte de l'Église enfoncée à coups

De haches. – Une scène de la Ré-

volution. -- Mantis le Maudit.

-- Pour quelques sous.

-- Judas. – Les

noms.

C'est fait ; la porte de l'antique église de St-Pé a sauté sous les coups de haches du gouvernement, et l'agent des domaines a pu instrumenter sous la protection de la police.

Déjà, le 16 février, M. Sainte-Colombe, inspecteur de l'enregistrement, s'était présenté pour procéder à l'inventaire ; mais la population avait solidement barricadé les portes ; la gendarmerie de St-Pé reçut l'ordre de lui prêter aide ; mais l'agent du se retirer sans pouvoir accomplir sa besogne.

Mardi dernier, 20 février, il revint, protégé par la gendarmerie de Lourdes. On espérait surprendre la population ; mais celle-ci, prévenue assez tôt, eut le temps de prendre ses mesures, et lorsque les autorités gouvernementales se présentèrent, on était à l'abri d'un coup de main.

A midi, M. le sous-préfet d'Argelès, M. le commissaire de police de Lourdes, ceints de leurs écharpes, la gendarmerie à cheval de Lourdes, commandée par un lieutenant, la gendarmerie de St-Pé, se trouvaient devant le porche, tandis que la population se massait dans la rue, sans se laisser le moins du monde intimider par ce déploiement extraordinaire de forces.

On avait espéré qu'il ne se trouverait pas à St-Pé un seul homme capable de porter une hache sacrilège contre l'église ; on avait compté sans le petit blocard de l'endroit, l'homme de M. Fould, qui venait de travailler dans l'ombre.

Tout à coup, on voit sortir d'une auberge quatre jeunes gens armés de haches et de barres de fer. On reconnaît quatre enfants de St-Pé.

Alors, un frisson d'horreur parcourt la population, silencieuse jusque-là ; une immense clameur accueillie les quatre malheureux, et le cri de : *Judas !* jaillit spontanément de toutes les poitrines.

Hâves, livides, patibulaires, les quatre individus, conduits par les gendarmes, traversent la foule, sous les huées les plus indignées, les plus méprisantes. Ils s'avancent vers la porte de l'église, mais les Saint-Péens doutent encore ; ils n'en croient pas leurs yeux ; dans leur foi honnête et robuste, ils se disent que cela n'est pas vrai, que cela n'est pas possible, que l'attentat ne sera pas consommé. [...]

Quant on voit ces individus travailler derrière le sous-préfet et le commissaire de police, et protégés par une haie de gendarmes ; quand on entend le bruit sourd, lugubre des haches, amplifié, répercuté par les voûtes de l'église ; quand on aperçoit les quatre malheureux faire rage contre la porte, la faire voler en morceaux, pour l'ébranler ; quand on voit le représentant du gouvernement et la police présider à cette sinistre besogne, alors on se croit revenu à 93 ; l'indignation, la honte, le mépris s'empare de la foule, et les huées pleuvent sur les opérateurs : « Judas, traitres, vendus ».

Une brèche est enfin ouverte, et les autorités pénètrent sous le clocher. Là, une nouvelle déception les attend. La seconde porte est aussi solidement barricadée que la première, et les quatre ouvriers, qui pensaient en avoir assez fait pour leur argent, sont obligés de recommencer leur travail, et de faire sauter cette porte comme la première. [...]

M. Balencie, maire de la ville, et M. Batbie, conseiller général du canton, n'ont cessé de recommander à la population une tenue calme et digne. Aussi aucun écart regrettable ne s'est produit.

On s'est gardé de toute manifestation contre M. le sous-préfet, le commissaire de police, le lieutenant de gendarmerie qui se sont montrés d'ailleurs très corrects. [...]

C'est égal, on se souviendra longtemps à St-Pé de la scène du 20 février 1906.

En 93, les Révolutionnaires avaient, eux-aussi, enfoncée les portes de l'église de Saint-Pé. L'un de ces mécréants, - il s'appelait Mantis, - porta une main sacrilège sur la statue de la Sainte-Vierge, et lui fit tomber un bras.

Dieu le punit, et son souvenir s'est perpétué dans la mémoire des Saint-Péens. On ne le connaît que sous le nom de *Maudit*.

Les générations de Saint-Pé se transmettront de même le nom des quatre malheureux qui ont enfoncé à coups de haches les portes de leur église.

Ils ont fait cette besogne, paraît-il, pour quelques sous. Judas, lui, s'était vendu pour trente deniers.

Voici le nom des quatre qui ont enfoncé la porte de l'église à coups de haches ; ils méritent de passer à la prospérité :

**Nicolau, Benoît dit Parrau**, tailleur de pierre ; **Roudière, Julien, dit Pistole**, tailleur de pierre ;

**Labarrère-Lerbey, dit Arbion**, manœuvre ; **Brandan, Joseph, dit Simonnet**, manœuvre.

## Correction de la fiche n°2.

### Document 1 :

1 – Ces deux documents sont deux cartes postales montrant la porte d'entrée de l'église de St-Pé lors de l'inventaire. La première montre 4 hommes en béret avec un pied de biche tentant d'ouvrir la porte. 2 hommes en chapeau melon sont aussi présents. Le devant de l'église est couvert d'affiches. La deuxième carte montre 1 homme avec 1 hache qui tente d'ouvrir la porte en commençant par le bas, le pied de biche n'ayant pas fonctionné. 2 hommes apparaissent en plus sur cette carte : un gendarme et un officiel.

2 – Le village a une attitude de rejet par rapport à la loi, c'est pourquoi la porte de l'église est condamnée. Et la population préfère que la porte soit fracturée plutôt que de céder.

### Documents 2 et 3 :

	Document 2	Document 3
Étapes de l'inventaire	16 fév. Inventaire impossible. 21 fév. Nouvelle tentative. Inventaire débute à 12h30. Portes fermées donc trois sommations. Délai d'une heure donné pour remettre les clés. 13h40 de nouveau trois sommations. Serruriers absents donc 4 jeunes du village enfoncent les portes. 10 minutes pour y arriver. Puis 2 <sup>ème</sup> porte à enfoncer. Lecture d'une protestation du premier vicaire qui part ensuite. Deux témoins désignés. Fin inventaire à 16h30.	21 fév. 3 sommations légales. Jeunes ouvrent avec une hache les portes (premières puis deuxièmes). 14h15 inventaire commence.
Attitude des hommes chargés de l'inventaire	Respectueux des habitants, calmes, inflexibles.	16 fév. Ne peuvent pas travailler, partent. 21 fév. Veulent surprendre la population mais arrivent trop tard. Officiels avec leur écharpe. Déterminés mais aussi ennuyés par les événements.
Attitude du maire	Ne veut pas assister à l'inventaire car désire rester neutre. Sait que les portes sont fermées et est complice par son inaction. Assiste finalement à l'inventaire.	Le maire demande à la population de se tenir et d'être calme, de respecter les officiels.
Attitude du curé	Souffrant, vieux, désapprouve.	
Attitude des habitants	Beaucoup de femmes et d'enfants présents. Calme jusqu'à ce que les 4 jeunes viennent. Là, cris, injures puis chant de cantiques. Les serruriers sont partis, les membres de la Fabrique se disent malades. 4 Jeunes aident. Respect de la foule envers les officiels.	16 fév. Ont solidement barricadé les portes. Foule calme, digne, silencieuse jusqu'à l'arrivée des 4 jeunes. Là huées comme les deux hommes servant de témoins ensuite. Foule prie, suit la cérémonie du St sacrement. Respectueuse envers les officiels.
Image de l'inventaire donnée par le document	Inventaire retardé mais réalisé sans difficulté particulière ou incidents.	Population se bat pour son église, ceux qui aident sont des scélérats. Mais République et ses représentants respectés.

2 – L'atmosphère du document 1 donne l'impression que l'inventaire se passe relativement dans le calme. Les hommes n'ont pas l'air inquiétés, anxieux comme si une foule très agitée était prête à les agresser.